

07 OCTOBRE 2018

QUALIFICATIF CHAMPIONNAT DE FRANCE

CSMS ATHLÉTISME



TAMARIS

DÉPARTS
LES SABLETTES

9H00 ADULTES
11H00 ENFANTS*

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

*certificat medical obligatoire



INFOS & INSCRIPTIONS : www.csmseynoies.fr - csmstathle@gmail.com

POUR S'INSCRIRE AUX 10 KM DE TAMARIS

Jusqu'au 3 octobre Par courrier adressé à CSMS Athlétisme–Stade Scaglia–83500 La Seyne/mer avec un chèque de 15€ à l'ordre du CSMS Athlétisme

Jusqu'au 5 octobre à 19h

- Par INTERNET : <http://www.kms.fr> – Paiement sécurisé
- Magasin TERRE de RUNNING : 7 bis rue Berthelot – 83000 TOULON
- OFFICE DU TOURISME LES SABLETTES – Avenue Pompidou – 83500 La Seyne sur /mer

Les droits d'inscription sont fixés à 15 € jusqu'au 5 octobre 2018.

Paiement par chèque ou espèces accompagnés OBLIGATOIREMENT

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un «Pass' J'aime Courir», délivrés par la FF Athlétisme, pour la saison 2018/2019, **celle de 2017-2018 ne sera pas acceptée.**
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- ou d'une licence compétition délivrée par la FF Course Orientation, la FF Penthalon Moderne ou la FF Triathlon, **en cours de validité à la date de la manifestation** ;
- ou pour les non licenciés aux fédérations mentionnées ci-dessus, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, **ou de sa copie.**

Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la possession du certificat médical.

ATTENTION IL N'Y AURA PAS D'INSCRIPTIONS LE JOUR DE LA COURSE,

FICHE D'INSCRIPTION

(A RENSEIGNER EN MAJUSCULES LISIBLES SVP)

N° DOSSARD	N° Licence FFA	NOM	PRENOM
NATIONALITE	SEXE	ANNEE DE NAISSANCE	CLUB / VILLE
E-MAIL			

Les épingles pour les dossards ne sont pas fournies

RETRAIT DES DOSSARDS: Samedi 6 octobre au local athlétisme stade Scaglia de 14 à 18h

Dimanche 7 octobre local EAJ LA SEYNE ST ELME à partir de 7h30

Remise des récompenses à 11h30 sur le parc BRAUDEL, après la publication des résultats.

Le / / 2018

SIGNATURE DU COUREUR

(Obligatoire)

MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE